

SASU SOLEA
52 Quai des Carrieres
94220 Charenton-le-Pont

SAINT-GEORGES-LES-BAINS, le 16 MARS 2026

N/Réf. : DP00724026A0013

Objet : Non opposition à une déclaration préalable

Madame, Monsieur,

Vous avez déposé une déclaration préalable n°DP00724026A0013 enregistrée le 23/02/2026 pour un projet de 12 panneaux photovoltaïques situé au 497 Chemin du Noyer Nord à SAINT-GEORGES-LES-BAINS (parcelle cadastrée ZA-0186).

Le service instructeur a procédé à l'instruction de votre dossier. Il s'avère que les travaux sont conformes au Plan Local d'Urbanisme de la commune.

Le délai d'instruction de votre déclaration préalable est d'un mois conformément au code de l'urbanisme.

Ainsi, à compter du 24/03/2026, vous bénéficierez d'une décision tacite et vous pourrez commencer les travaux après avoir :

- affiché sur le terrain le récépissé de dépôt pour attester la date de dépôt,
- installé sur le terrain, pendant toute la durée du chantier, un panneau visible de la voie publique décrivant le projet.

Vous trouverez ci-joint la déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux qui doit être complétée et déposée en Mairie à la fin des travaux.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de ma considération distinguée.

La Maire,



Geneviève PEYRARD

Pour Le Maire et par délégation
L'adjoint chargé de l'Urbanisme
Olivier MONTIEL